

## FRANCHE COMTE

Bulletin N° 15 . Semaine 28 . 3 pages

### Pluies du 04 au 10 juillet :

Le vignoble a été concerné par 3 épisodes pluvieux les 07, 09 et 10 juillet. Les cumuls sont compris entre 19 et 36 mm sur une pluie tombée principalement le 07 juillet.

### Prévisions du 13 au 19 juillet

Alternance d'un temps perturbé et de éclaircies Les averses orageuses devraient être présentes dès ce soir puis dimanche avec des cumuls potentiellement importants par endroits. Températures moyennes en deçà des normales saisonnières.

Indice : 3/5 Source : Météo France

### Stades

Dans les vignes les plus précoces, les premières baies vérées sont notées de plus en plus régulièrement. Les Pinot Noir les plus précoces sont au stade début véraison.

Dans les parcelles les plus tardives, le stade fermeture de grappe est atteint. La précocité semble à l'heure actuelle toujours très proche de 2003 et 2007 et ce point va se préciser à partir du moment où la véraison va réellement s'enclencher.



Début véraison sur Pinot Noir

### Mildiou

#### **Situation**

Conformément à ce qui était indiqué dans le dernier bulletin, la situation dans les secteurs Sud et Centre n'a pas évolué et demeure à ce jour très saine.

Dans le secteur Nord concerné par la pluie du 28 juin, la situation est quasiment identique : dans la grande majorité des parcelles, aucune évolution significative n'est notée, et cet épisode pluvieux se solde tout au plus par l'apparition de quelques taches sur jeunes feuilles.

#### **Contaminations en cours :**

Des contaminations ont pu se produire lors des 3 épisodes pluvieux de la semaine dernière. Cependant étant donné l'absence de taches dans la grande majorité des parcelles, ces contaminations devraient être limitées. Dans les rares parcelles où des taches étaient présentes, la probabilité d'infection est plus forte sur les 2 épisodes pluvieux des 09 et 10 juillet. Si des contaminations ont effectivement eu lieu, les sorties de taches correspondantes se manifesteront à partir de mercredi et plus probablement à partir de cette fin de semaine.

Dans les rares parcelles déjà touchées, la pluie du 10 juillet a pu être à l'origine de repiquages et les symptômes s'exprimeront à partir de cette fin de semaine sur le jeune feuillage.

#### **Evaluation du risque :**

L'objectif en fin de campagne est la préservation du jeune feuillage.

L'évaluation du risque se basera sur l'état sanitaire à la parcelle. Là où il a plu, une visite des parcelles devra être programmée dans les prochains jours pour juger de l'évolution de la situation. En l'absence de taches, le risque de contaminations demeure nul à très limité. En présence de symptômes, le risque de repiquages devra être pris en compte.

# Vigne

écoPhyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

## Oïdium

A l'issue des comptages effectués hier, les tendances suivantes apparaissent sur le réseau BSV :

- plus de 2/3 des parcelles traitées sont toujours indemnes d'oïdium sur grappes. Cette valeur est stable par rapport à la semaine dernière.
- 77% des parcelles traitées présentent une fréquence d'attaque en oïdium sur grappes inférieure à 5%. Cette proportion est en légère baisse par rapport à la semaine dernière, au profit de la catégorie 6-20% dans laquelle quelques nouvelles parcelles font leur apparition. Le plus souvent dans ces situations, l'attaque se limite à 1 ou 2 baies oïdiées.
- l'oïdium poursuit sa progression dans certaines parcelles déjà touchées, avec une augmentation de la fréquence et/ou de l'intensité d'attaque sur grappes.



Oïdium : feutrage sur baie

**Concernant la gestion de l'oïdium en fin de campagne, la règle de décision reste la même que les années précédentes : un bilan sanitaire doit être réalisé dans chaque parcelle en fin de persistance d'application effectuée au stade fermeture, soit 10 à 21 jours après ce stade selon la nature du fongicide utilisé. Ce comptage effectué sur 100 grappes (20 ceps x 5 grappes) permet de juger du niveau d'attaque de l'oïdium sur grappes et de définir la conduite à tenir :**

- Si Nombre de grappes touchées < 5% : fin de risque de contaminations significatives sur grappes
- Dans le cas contraire, le risque de progression de la maladie persistera jusqu'au début véraison.

**En secteurs précoces, le bilan a dû être effectué et une grande majorité des vignes se situe dans le premier cas.**

**Dans les parcelles les plus tardives, l'évaluation du niveau d'attaque sur grappes est réalisable à partir de maintenant.**

## Black-rot

Quelques nouvelles taches sur le feuillage ont été notées dans une parcelle traitée. Globalement, la situation au vignoble reste toujours très saine.

L'apparition de symptômes sur grappes est encore possible dans les situations les plus tardives avec un historique black-rot (attaque sur grappes les années antérieures). Le temps d'incubation est de l'ordre d'une quinzaine de jours, suite à une pluie contaminatrice.

## Vers de Grappe

➤ 2<sup>ème</sup> génération :

**Vols :** Le vol de l'œudémis est bien avancé. Alors que celui de *Cochylis* semblait la semaine dernière se terminer, il connaît un regain d'activité cette semaine, équivalent ou supérieur au pic constaté il y a 2 semaines.

**Pontes :**

Sur certains secteurs, les pontes de l'œudémis ont connu un pic d'activité la semaine dernière (9 pontes/ 100 grappes à L'Étoile le 7 juillet et 17 à Gevingey)

Les observations d'hier n'ont pas relaté une poursuite de cette activité. Les pontes, à l'heure actuelle, restent très calmes sur l'ensemble du vignoble.

**Perforations :**

Même si nous observons plus régulièrement des perforations sur certains secteurs (Montaigu, Voiteur, Pupillin), la fréquence reste très faible dans la majorité des parcelles non traitées : de 1 à 3 perforations sur 100 grappes avec un maximum à 11 perforations pour 100 grappes à Montaigu.

Ceci confirme la justesse des comptages de pontes effectués ces dernières semaines.



Perforation d'où sort une larve de *cochylis*

### Cicadelle Verte

Les éclosions de larves de cicadelle verte de 2<sup>ème</sup> génération sont en cours. Les niveaux de population demeurent faibles et la valeur maximale ne dépasse pas pour l'instant 20 larves pour 100 feuilles. On se situe encore loin du seuil d'intervention fixé à 100 larves pour 100 feuilles (seuil de nuisibilité plus élevé).



Larve de Cicadelle Verte

### Cicadelle Flavescence Dorée

Les adultes de cicadelles de la Flavescence Dorée ont fait leur apparition depuis début juillet dans le vignoble en secteurs précoces.

Rappel : conformément à la réglementation, une lutte obligatoire contre la cicadelle de la Flavescence dorée doit être mise en œuvre dans les cas suivants :

- En parcelles de vignes mères de greffons et de porte-greffes, **la 3<sup>ème</sup> intervention, visant les adultes, sera positionnée cette semaine (jusqu'au 15 juillet).**
- En pépinières : la couverture insecticide sera maintenue jusqu'à la disparition complète des adultes.

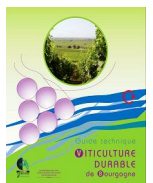


Eclosion d'une Cicadelle FD adulte

**Pour plus d'informations sur les maladies et ravageurs, nous vous invitons à vous reporter au guide de la viticulture durable de Bourgogne accessible sur :**

<http://www.sl.chambagri.fr/votre-vignoble-et-votre-vin/95-guide-technique-viticulture-durable-de-bourgogne>

**ou directement :** <http://fr.calameo.com/read/0002002449e2bd5ddc468>



**Prochain BSV : mardi 19 juillet**

**Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté et rédigé par la Société de Viticulture du Jura en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or et le SRAL Bourgogne, à partir des observations réalisées par : Société de Viticulture du Jura . Coopérative Terre Comtoise . Interval-Vignoble Guillaume

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.